INSTALLATION ET FORMATION DES MEMBRES DES COMITES DE PAIX

Allocution de Madame la Présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN)

Lomé, Hôtel La Concorde, 08 novembre 2019

- Excellence M. Joseph Kokou Koffigoh, Ancien Premier Ministre du Togo ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions de la République ;
- Chers Collègues Membres du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des départements ministériels ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques accrédités au Togo ;
- Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Togo ;
- Messieurs les Membres du Comité de Gestion du Fonds Spécial pour l'Indemnisation des victimes ;
- Messieurs les Préfets ;
- Mesdames et Messieurs du personnel de l'ONG AIMES-Afrique ;
- Mesdames et Messieurs les Huissiers de Justice accompagnant le HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des forces de défense et de sécurité ;
- Mesdames et Messieurs les Personnes-Ressources du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les représentants du Centre de Droit Public de l'Université de Lomé ;
- Mesdames et Messieurs les communicateurs et les modérateurs ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des confessions religieuses ;
- Mesdames et Messieurs les membres des Comités de Paix;
- Vénérés Chefs traditionnels, Gardiens de nos us et coutumes ;
- Mesdames Messieurs les responsables et représentants des organisations de la société civile ;
- Mesdames Messieurs les journalistes et professionnels des Médias ;
- Mesdames et Messieurs, en vos rangs et grades, tout protocole respecté et observé ;
- Mesdames et Messieurs.

Il est de tradition qu'à l'occasion des évènements comme celui qui nous rassemble aujourd'hui, plusieurs voix s'associent pour formuler les remerciements aux femmes et aux hommes qui ont décidé d'abandonner leurs obligations quotidiennes pour y prendre part et en être les premiers témoins. Aussi, voudrais-je, après ceux qui m'ont précédé, dire combien nous nous sentons honorés par votre présence massive à la présente assise.

Au nom de mes Collègues Membres du HCRRUN, du personnel et en mon nom propre, je tiens à vous réitérer notre bonne appréciation pour avoir une fois encore répondu favorablement à notre invitation. Notre reconnaissance va particulièrement au Président de la République Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé pour sa confiance et au Gouvernement pour ses efforts ainsi qu'au PNUD pour son appui au HCRRUN dans sa mission.

Au cours de notre rencontre de trois jours et dont nous ouvrons les travaux aujourd'hui, il sera procédé d'une part, à l'installation et au lancement des activités des Comités locaux de paix, et d'autre part, au renforcement de capacités des membres de ces comités sur les mécanismes de Justice Transitionnelle et plus spécifiquement sur le processus togolais avec pour objectifs la réconciliation, le renforcement de l'unité nationale, la paix et la cohésion sociales.

Pour l'atteinte de ces objectifs, il s'est avéré nécessaire de mettre en place des structures dénommées Comités locaux de Paix en tant que aboutissement des efforts conjoints du Gouvernement, du PNUD et du HCRRUN.

Inscrits dans le cadre d'un projet d'édification d'infrastructures de paix à vocation durable, ce projet avait mobilisé des acteurs clés du pays que sont les Institutions de la République, les partis politiques, les organisations de la société civile, autour des problématiques telles que la prévention des conflits, la négociation, le leadership pour un rôle accru dans le processus de réconciliation.

Perçue à la fois comme un objectif global et une expérience, la réconciliation recèle des enjeux multiples et connexes justifiant notre vœu le 26 Novembre 2015 à l'ouverture des consultations nationales sur le projet d'infrastructures de paix de voir un « *outil performant qui accompagne le HCRRUN* » et contribue à « *asseoir une base solide pour une paix durable* ».

Mesdames et Messieurs ;

Vous convenez avec moi, que cette position du HCRRUN relevait d'une prémonition heureuse surtout lorsqu'on se réfère à l'effectivité de l'accompagnement des membres des Comités locaux de Paix dans la mise en œuvre du Volet Indemnisation du Programme de Réparation enclenchée depuis décembre 2017. Durant ce processus dont l'ultime objectif est d'apaiser les cœurs des victimes et de créer les conditions idoines pour le renforcement de la paix et de la cohésion sociales, les membres des Comités de paix ont joué leur partition avec abnégation aux côtés des équipes du HCRRUN auxquelles ils s'étaient harmonieusement intégrés.

Véritables ramifications du HCRRUN auprès des populations, les membres des Comités de paix participent à plusieurs activités du HCRRUN notamment lors des opérations de prise en charge psycho-médicale et/ou d'indemnisation des victimes. Tantôt sollicités pour la localisation des victimes, soit pour apporter, sous le regard professionnel des huissiers de justice, des témoignages et des éclairages précieux, soit pour l'identification des victimes relevant de vos lieux de résidence, tantôt encore appelés à aider pour la compilation des informations destinées à la base de données du HCRRUN, les membres des Comités locaux de Paix œuvrent à l'apaisement dans les familles ou les foyers des victimes, au secours des orphelins et autres ayants-droit.

Le sens de responsabilité dont vous faites preuve Mesdames et Messieurs les Membres des Comités locaux de Paix dans l'accompagnement du HCRRUN ne saurait guère surprendre

lorsqu'on sait le rôle de meneurs d'hommes qui vous est reconnu dans vos localités respectives, rôle qui vous a valu votre élection dans ces structures que sont les Comités locaux de paix nous allons officiellement installer ce jour.

C'est le lieu de vous faire connaitre officiellement comme acteurs accompagnateurs et bâtisseurs de paix

Au cours de cet accompagnement, vous devez comprendre que le principe cardinal qui sous-tend la mission du HCRRUN est de servir les victimes sans aucune considération d'ordre religieux, partisan, encore moins ethnique ou régional ; car la paix et la réconciliation sont aussi à ce prix.

Avec raison, les journalistes n'ont-ils pas unanimement souligné au cours des ateliers de formation organisés à leur intention en novembre 2018, que l'une des grandes réussites du HCRRUN a été incontestablement la « *dépolitisation du processus de prise en charge médicale et psychologique et d'indemnisation des victimes* » ? Pouvait-il en être autrement quand on sait les torts causés par ces considérations sectaires et que l'œuvre de réconciliation et d'unité entamée depuis l'indépendance de notre pays est immense ?

C'est lieu de vous féliciter pour votre élection en tant que Membres des Comités locaux de paix et vous encourager à œuvrer pour la réussite du processus de réconciliation de toute la classe politique du pays en comptant sur le mécanisme de Justice Transitionnelle.

Mesdames et Messieurs les participants ;

Comme vous aurez à le constater à travers les communications qui vont meubler notre rencontre, outre les thèmes de Justice transitionnelle et l'information sur le HCRRUN, le Programme de Réparation hérité de la Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR) comporte plusieurs dimensions parmi lesquelles, les réparations individuelles et les réparations communautaires ou

collectives. Certes, le HCRRUN n'entend pas suspendre le volet de prise en charge psycho-médicale et d'indemnisation en raison des incidences satisfaisantes et de l'impact positif de ces réparations sur les victimes.

Mais le temps presse également pour l'Institution d'expérimenter les réparations communautaires telles qu'inscrites à la Recommandation 54. Or, au regard des impératifs liés à l'exécution de ce nouveau volet, il ressort que les activités prévues nécessitent davantage un accompagnement local porté par des acteurs qui vivent au sein des communautés concernées par ces réparations collectives. C'est dire que plus qu'hier, les membres des Comités de paix seront sollicités dans la conception et l'exécution de ces réparations communautaires qui, par essence, sont des projets d'intérêt public. Vous comprenez aisément que cet accompagnement se fera non seulement en communion avec les autorités administratives de vos localités, mais aussi en tenant compte des réalités que vivent les populations et surtout, en mettant en avant leurs légitimes attentes.

Etant acteurs clés dans la mise en œuvre de ce volet des réparations, les membres des Comités de paix méritent donc d'être outillés afin de mieux accompagner le HCRRUN et les populations bénéficiaires dans la réalisation de ces projets. C'est l'objectif poursuivi par l'atelier de renforcement de capacités auquel vous êtes conviés et qui marquera le lancement de vos activités.

Au cours donc de vos travaux, vous aurez à échanger sur ces thématiques de Justice Transitionnelle, ses principes et ses piliers fondamentaux, le processus togolais de réconciliation et d'unité en lien avec la Justice Transitionnelle, le mandat de la CVJR, la mission du HCRRUN et les avancées réalisées dans la mise en œuvre des recommandations de la CVJR etc.

Appelés à aider les populations à développer la culture du vivre ensemble, vous aurez à débattre des questions multiples et transversales centrées sur la paix, la réconciliation et l'unité nationales qui, comme vous le savez, ne sont jamais définitivement acquises, mais méritent d'être constamment préservées et consolidées.

Mesdames et Messieurs les invités ;

Le HCRRUN ne changera pas de cap, notamment en ce qui concerne sa méthodologie de travail. Celle-ci a toujours consisté à recevoir vos avis et vos suggestions et à écouter vos conseils en vue de mener à bien la mission confiée à ses Membres. Aussi, restons-nous constamment ouverts à toutes les observations susceptibles de nous permettre de proposer aux victimes et aux populations des solutions qui nous rassemblent, nous unissent et raffermissent le climat de paix dans notre pays.

En souhaitant des débats empreints de hauteur, de fraternité et de respect mutuel pendant l'atelier qui s'ouvre, je déclare installés les Comités locaux de paix et exhorte leurs membres à l'esprit de justice, au sens de partage et à l'humanisme, conditions indispensables au leadership dont ils jouissent dans leurs localités respectives.

Je vous remercie pour votre aimable attention.